

## ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : QUELS ENJEUX ?

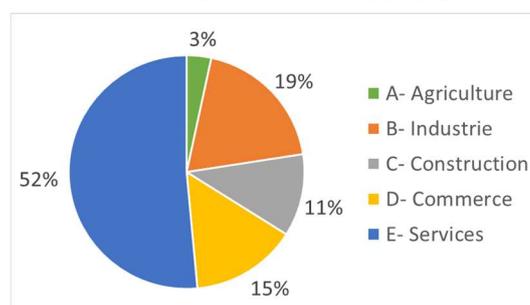
*Plus de 28 000 accidents du travail avec arrêt en Bourgogne Franche-Comté en 2019*

28 135 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés par la CNAM et la MSA en Bourgogne Franche-Comté en 2019, dont environ 26 000 pour le régime général.

La moitié de ces accidents sont survenus dans le secteur des services (+ 12 %), en particulier pour les activités des agences de travail temporaires (1 000 accidents supplémentaires) par rapport à 2015.

En revanche, les accidents sont en baisse régulière dans l'industrie et la construction.

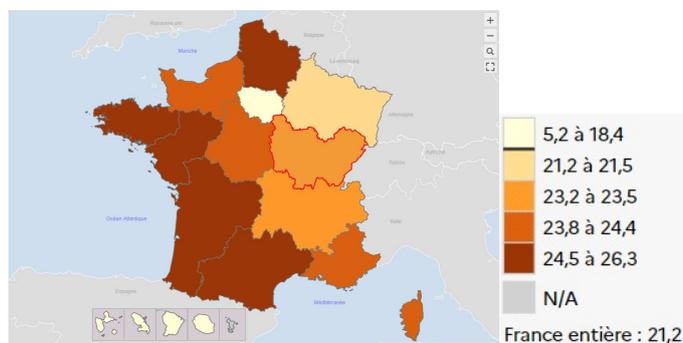
FIGURE 1 – ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊTS EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE EN 2019



Source : CNAM-MSA, Dares - 2019

*Un taux de fréquence régional supérieur à la moyenne nationale mais parmi les plus bas de France*

FIGURE 2 – TAUX DE FREQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 2019



Source : CNAM-MSA, Dares - 2019

Le taux de fréquence régional est resté relativement stable entre 2017 et 2019, à **23,5 accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées**.

Même si le taux de fréquence est supérieur en Bourgogne Franche-Comté à la moyenne nationale (21,2 en 2019), la région présente le 4<sup>ème</sup> taux le plus faible en France métropolitaine.

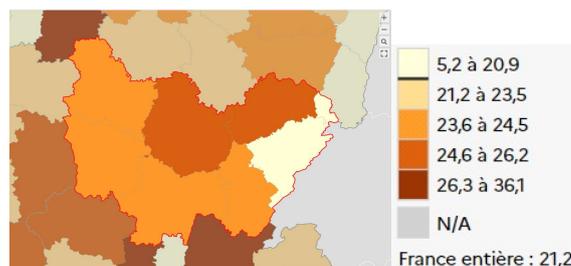
**Un taux de fréquence qui varie selon le secteur d'activité...**

- un taux de fréquence élevé dans l'hébergement médico-social et l'action sociale, la construction, le travail du bois, les transports et entreposage
- mais beaucoup plus faible dans la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, les activités informatiques et services d'information, d'assurances, ou juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques

...et le département

- un **taux de fréquence inférieur à la moyenne régionale dans le Doubs et le Territoire de Belfort**, supérieur à celle-ci dans les autres départements de la région.

FIGURE 3 – TAUX DE FREQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 2019



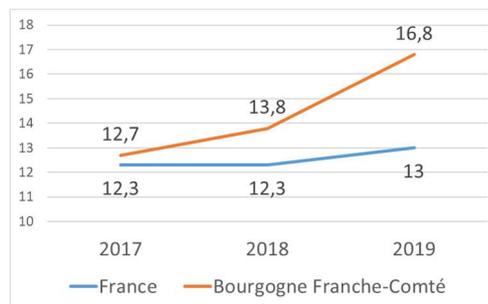
Source : CNAM-MSA, Dares - 2019

## Des accidents du travail de plus en plus graves en Bourgogne Franche-Comté

Les accidents du travail sont de plus en plus graves en Bourgogne Franche-Comté :

- En termes d'incapacité temporaire :
  - un nombre de jours d'arrêt par millier d'heures rémunérées (taux de gravité) en hausse
  - près de 2 millions de journées perdues en 2019
- En termes d'incapacité permanente partielle (IPP, séquelles) :
  - une progression du nombre et de la part d'AT graves (+ 35 % entre 2017 et 2019)
  - un taux moyen d'incapacité permanente partielle par million d'heures rémunérées (indice de gravité) de plus en plus élevé dans tous les grands secteurs
  - une augmentation plus forte que dans les autres régions

FIGURE 4 – EVOLUTION DE L'INDICE DE GRAVITE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL



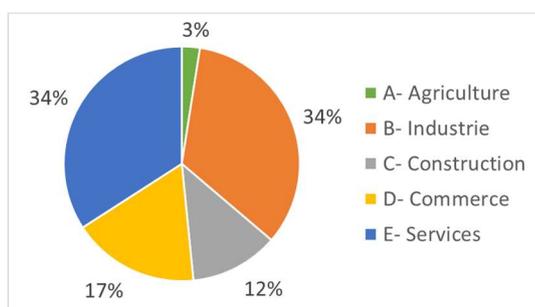
Source : CNAM-MSA, Dares

Secteurs dans lesquels les accidents du travail sont les plus graves :

- En termes de jours perdus : action sociale et construction
- En termes d'IPP : industries extractives, production et distribution d'eau, construction, travail du bois et transports et entreposage

## Entre 2 500 et 3 000 maladies professionnelles (MP) chaque année en Bourgogne Franche-Comté

FIGURE 5 – CAS DE TMS EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE EN 2019



Source : CNAM-MSA, Dares - 2019

La moitié des victimes de maladies professionnelles a 50 ans ou plus.

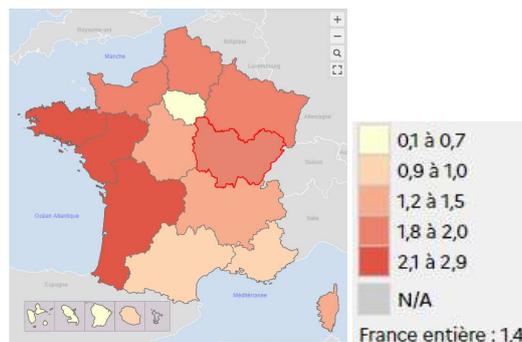
En Bourgogne Franche-Comté, **plus de 93 % des maladies professionnelles sont des troubles musculo-squelettiques (TMS). C'est la région de France où cette proportion est la plus élevée en 2019 (88,6 % au niveau national).**

Cette proportion est encore plus élevée pour les femmes (96 %). Parmi les autres maladies professionnelles, figurent notamment les affections liées à l'amiante et les atteintes auditives qui touchent des hommes dans 95 % des cas.

Un tiers des cas de TMS sont survenus dans l'industrie et un tiers dans les services.

Avec 2 cas de TMS par millions d'heures rémunérées en 2019, la Bourgogne Franche-Comté se place en quatrième position des régions ayant le plus fort taux de fréquence des TMS.

FIGURE 6 – TAUX DE FREQUENCE DES TMS EN 2019



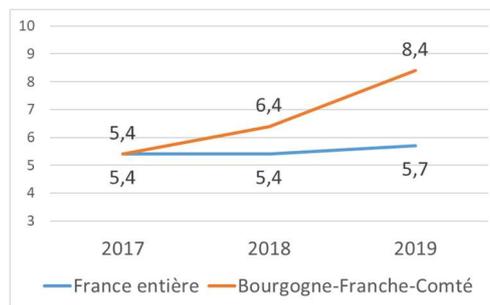
Source : CNAM-MSA, Dares - 2019

L'exposition au risque de TMS est plus élevée dans l'industrie agro-alimentaire et l'industrie textile (aussi bien en fréquence qu'en gravité).

## Des cas de TMS de plus en plus graves

L'indice de gravité des TMS a fortement augmenté en Bourgogne Franche-Comté pour atteindre un taux moyen d'IPP de 8,4 par million d'heures rémunérées en 2019. Dans le même temps l'indice de gravité est resté quasiment stable au niveau national.

FIGURE 7 – EVOLUTION DE L'INDICE DE GRAVITE DES TMS



Source : CNAM-MSA, Dares

## FOCUS SUR LES TRAVAILLEURS EN INTERIM

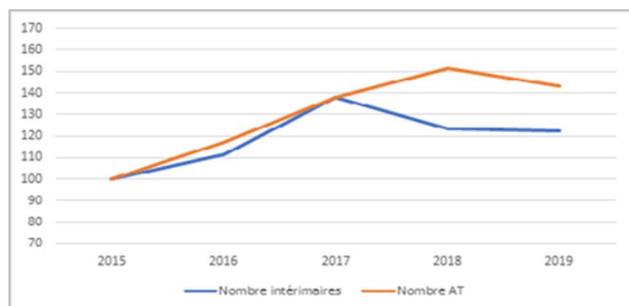
### Un recours à l'intérim élevé en Bourgogne Franche-Comté

38 817 personnes ont été employées en intérim en Bourgogne Franche-Comté en 2019, en progression de 22 % depuis 2015. Le recours à l'intérim (mesuré à l'établissement utilisateur) suit les mêmes évolutions que l'emploi intérimaire (mesuré à l'établissement de travail temporaire). Avec un taux de recours à l'intérim de 6 %, les entreprises de la région font plus fréquemment appel aux travailleurs temporaires que la moyenne (4,4% au niveau national – Source : Pôle emploi, septembre 2019).

Le profil type des travailleurs intérimaires est très marqué en Bourgogne Franche-Comté. Ce sont principalement des hommes (71 %), âgés de moins de 35 ans (58 %), ouvriers qualifiés et non qualifiés (83 %). Les secteurs de la fabrication automobile, des activités administratives, de la construction, du transport et de la logistique représentent près de 50 % de l'activité intérimaire régionale.

### Des accidents du travail en forte hausse chez les travailleurs intérimaires

FIGURE 8 – EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES ET DU NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL INTERIMAIRES ENTRE 2015 ET 2019 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (BASE 100 EN 2015)



Source : Dares, DSN et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, Assurance Maladie – Risques Professionnels

Entre 2015 et 2019, le nombre d'accidents du travail des travailleurs en intérim a augmenté plus rapidement (+ 40 %) que l'activité intérimaire (+ 22 %).

Les travailleurs intérimaires subissent également un taux de fréquence et un taux de gravité également plus élevés que la moyenne.

Ainsi, dans les agences de travail temporaires :

- 38,3 accidents du travail sont recensés par millions d'heures travaillées (22,5 tous secteurs confondus)
- 2,4 journées de travail sont perdues pour 1000 heures travaillées (1,6 tous secteurs confondus)

Les principaux secteurs en nombre d'accidents du travail graves et mortels touchant des intérimaires sont :

- La construction, la métallurgie, le transport et l'entreposage, la fabrication de matériels de transport (dont automobile) : plus de 300 accidents du travail
- La fabrication de denrées alimentaires ou de boissons : plus de 200 accidents du travail
- La fabrication de produits en caoutchouc ou en plastique, le commerce et la réparation de véhicules à moteur : plus de 100 accidents du travail

Avec un taux de fréquence de 6,8 dans les agences de travail temporaires, les intérimaires sont plus fréquemment victimes d'accidents de trajet que la moyenne (4,1 tous secteurs confondus). Ils sont également plus gravement touchés (0,3 journées perdues pour 1000 heures travaillées contre 0,2 dans l'ensemble des secteurs).

Les entreprises utilisatrices situées dans les départements du Doubs et de la Saône-et-Loire représentent près de 50% des accidents de trajets intérimaires de la région Bourgogne-Franche-Comté.

## ZOOM SUR LE REGIME AGRICOLE

En 2019, les exploitations et entreprises ont employés 65 892 travailleurs affiliés au régime agricole en Bourgogne Franche-Comté, dont la moitié pour des emplois dans la culture et l'élevage.

Les deux tiers des travailleurs étaient employés en Côte d'Or, Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

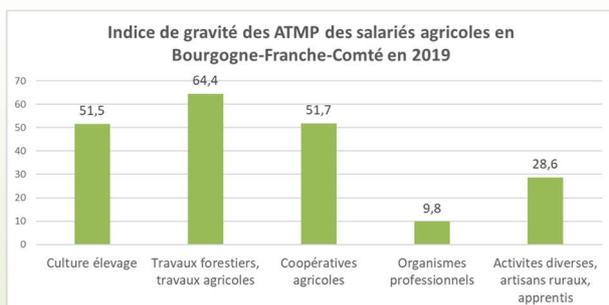
En 2021, les salariés affiliés au régime agricole ont été victimes de 1717 accidents du travail avec arrêt et de 130 maladies avec arrêt reconnues d'origine professionnelle en Bourgogne Franche-Comté.

### Des accidents du travail plus fréquents dans les travaux agricoles et forestiers

Avec 32 accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) par millions d'heures travaillées en 2019, tous secteurs agricoles confondus, **la Bourgogne Franche-Comté se situe dans la moyenne des régions (taux de fréquence national 32,1).**

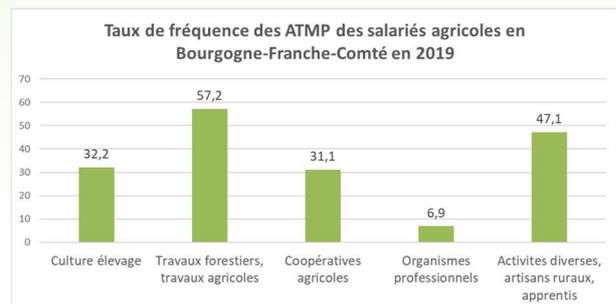
Le taux de fréquence varie fortement entre les secteurs. 57,2 AT-MP sont ainsi recensés par million d'heures travaillées dans les travaux agricoles et forestiers alors que le taux n'est que de 6,9 dans les organismes professionnels agricoles.

FIGURE 10 – SOMME DES TAUX D'IPP DES AT-MP PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLEES AU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2019



Source : CCMSA - PRISME AT - 2019

FIGURE 9 – TAUX DE FREQUENCE DES AT-MP DU REGIME AGRICOLE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE EN 2019



Source : CCMSA - PRISME AT - 2019

Les accidents du travail et maladies professionnelles peuvent laisser des séquelles.

Au régime agricole et en Bourgogne Franche-Comté celles-ci sont particulièrement importantes dans les travaux agricoles et forestiers, les coopératives agricoles et les activités de culture élevage.



Plan Régional Santé au Travail  
Bourgogne-Franche-Comté 2021-2025

### Nos coordonnées

DREETS Bourgogne-Franche-Comté – Pôle Politiques du Travail  
5 Place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex  
Tél : 03 63 01 70 80 - [dreets-bfc.polet@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-bfc.polet@dreets.gouv.fr)  
<https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr>